AIDER LES JEUNES FACE À L'INFLATION

Alors que l'inflation mine le porte-monnaie de nos concitoyennes et de nos concitoyens, la jeunesse se retrouve en première ligne.
Selon une étude récente, le coût de la vie étudiante augmente de +6,47 % en France pour l'année 2023-2024. La précarité grandit et s'installe chez une jeunesse déjà fragilisée par la crise de la Covid-19. Elle concerne tous les aspects du quotidien : se chauffer, se nourrir, se loger, se déplacer.

Devant ces problématiques, le gouvernement n'agit pas ou trop peu. La réforme des bourses s'avère insuffisante et l'on ne compte plus les rendez-vous manqués entre le pouvoir macroniste et la jeunesse, que ce soit sur la non-pérennisation du repas à 1 €, la baisse des APL ou encore l'insuffisante production de logements CROUS.

Les collectivités dans lesquelles nous siégeons disposent d'un pouvoir d'agir sur ces questions. A notre niveau, 3 axes, sur lesquels nous échangeons avec nos collègues de la majorité, nous paraissent prioritaires :

1/ Renforcer l'accès au logement pour les jeunes et les étudiants avec l'accélération de nos politiques publiques en la matière : production élevée de logements sociaux, développement de la colocation intergénérationnelle, création de résidences étudiantes et jeunes actifs à vocation sociale avec BMH, aide à la location de chambre chez les particuliers, etc.

2/ Soutenir les actions de solidarité alimentaire menées par les associations d'aide alimentaire ainsi que les épiceries solidaires sur le campus.

3/ Rendre davantage accessibles les transports publics collectifs de notre territoire. Après avoir décidé d'une diminution des tarifs solidaires pour les jeunes en 2022, nous proposons une expérimentation de la gratuité des transports publics collectifs pour les 0-26 ans dans un premier temps. A nos yeux, c'est une mesure sociale, écologique et attractive pour notre territoire.

Le groupe des élues et élus communistes
Eric Guellec, Mathilde Maillard, Jacqueline Héré, Jean-Michel Le Lorc'h, Sandra Le Roux, Taran Marec, Anne-Catherine Cleuziou, Claudie Bournot-Gallou